



n°43

mai 2018

INFOS



ÉNERGIES
POUR LE MONDE

Entretien avec Amadou Dicko

À quoi servent vos dons ?



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Depuis sa création, en 1990, la Fondation n'avait revisité ni ses statuts, ni sa gouvernance. C'est aujourd'hui chose faite ! Le Conseil d'État vient de valider la révision de ses statuts. Cette évolution était nécessaire car l'environnement a bien changé.

Le contexte international a évolué : les places respectives que jouaient la France et les pays en développement, qu'on appelait alors "Tiers monde", ont évolué. Certains pays considérés comme en développement sont aujourd'hui des pays émergents, en passe d'égaliser les grands pays industriels ; la Chine bien entendu, demain l'Inde et plus tard le Brésil, jouent un rôle important dans les rapports entre les nations et particulièrement avec l'Afrique.

Dans le domaine qui est le nôtre, celui de l'énergie, et plus particulièrement de l'accès à l'électricité, la baisse très importante des modules solaires a changé la donne et les installations hors réseau se multiplient. Des industriels s'intéressent à ces nouveaux consommateurs capables de payer leur électricité. L'Afrique, continent oublié pendant des décennies, fait l'objet de toutes les attentions, les acteurs privés y voient un nouvel eldorado.

Pourtant, autour de ces foyers de croissance, le monde rural est tenu à l'écart parce qu'il n'est pas assez solvable ; l'aide financière des grands bailleurs internationaux et l'intervention d'organisations sans but lucratif comme la nôtre est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

Dans notre pays comme partout en Europe, les partenaires financiers, sans lesquels la fondation ne peut mener ses activités, ont eux aussi changé. Les fonds publics se raréfient, restrictions financières obligent, tandis que le secteur privé voit des opportunités d'affaires, là où l'économie est florissante, délaissant les zones de pauvreté, les zones à l'écart des échanges commerciaux.

Face à ces constats, Énergies pour le Monde a décidé de revoir ses statuts afin de renouveler les membres de son conseil d'administration. La nouvelle équipe qui sera élue dans les semaines qui viennent donnera une large place à des personnes qualifiées issues de la société civile française mais aussi africaine ainsi qu'à des ONG du secteur afin qu'elles aient un rôle décisif dans sa stratégie. Cette gouvernance renouvelée permettra de rester attentif à la particularité du contexte africain et à la complexité des mécanismes de développement local. Comme le souligne le spécialiste de l'Afrique qui vient de nous quitter, Philippe Hugon, dans son dernier ouvrage, *Afriques, entre puissance et vulnérabilité**, les futurs possibles de l'Afrique ne peuvent être pensés par la simple reproduction à l'identique des trajectoires empruntées par les pays dits développés.

* Armand Colin, 2016

Yves Maigne,

Directeur de la Fondation Énergies pour le Monde

IMPORTANT : Afin de recevoir le *Fondation Infos* en version numérique, merci de nous communiquer votre adresse e-mail à : contact@fondem.org

Au 15 mai 2017, le nouveau conseil d'administration issu du changement de gouvernance ne s'est pas encore réuni. Aussi, les comptes 2017 ne peuvent pas être publiés. Ils seront mis en ligne dès leur approbation.

SOMMAIRE

● Entretien avec Amadou Dicko	p. 2	● La Fondem en bref	p. 6
● Actualité de la Fondem	p. 4	● À quoi servent vos dons ?	p. 7-9

« L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN RÉGION DE MOPTI, AU MALI, SERA UN FACTEUR DE PAIX, DE DÉVELOPPEMENT ET DE BIEN ÊTRE SOCIAL »

Tranquillité en Zones Rurales par éclairage public et solaire (TREZOR): Énergies pour le Monde intervient en tant qu'opérateur dans ce programme d'éclairage public qui associe le département d'Ille-et-Vilaine et le conseil régional de Mopti, au Mali. Il vise à améliorer les conditions de sécurité des habitants de la région de Mopti, grâce à l'installation de lampadaires fonctionnant à l'énergie solaire.

Amadou Dicko, coordinateur de la CIVM, organe de coopération décentralisée entre le département d'Ille-et-Vilaine et la région de Mopti nous parle du projet.

Propos recueillis par Marion Cubizolles, le 22 mars 2018

Parlez-nous de la situation socio-économique et de l'accès à l'électricité en région de Mopti. Quel constat dressez-vous ?

Dans la région de Mopti, au centre du Mali, la couverture spatiale de l'électrification est très faible. L'État est le premier intervenant dans la production et la fourniture d'électricité avec la société Énergie du Mali, mais celle-ci n'intervient pas en zones rurales. L'Agence malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et l'Électrification Rurale (Amader) intervient dans les centres semi-urbains, ce qui a permis d'électrifier quelques localités. Aujourd'hui on peut dire que 14 localités de la région sur 2000 sont électrifiées. Les besoins restent forts pour ce qui est de l'accès à l'électricité en région de Mopti.

Depuis quelques semaines, vous vous rendez régulièrement dans les 10 localités cibles du projet d'éclairage public que nous menons conjointement. Comment ont été sélectionnées ces localités et pourquoi y développer ce projet ?

Ces 10 localités ont été choisies suite à un long processus d'échange entre les acteurs, notamment les associations, le ministère, la société civile, et l'Amader. Plusieurs critères ont déterminé le choix final : la taille de la population, la présence d'infrastructure socio-économiques, l'accessibilité, et l'absence de projet d'électrification en cours.

Sans accès à l'énergie, les villageois s'éclairent avec des lampes tempêtes qui nécessitent du pétrole. Cela crée des dépenses régulières pour les ménages. Nous



Amadou Dicko

avons mené des études qui ont révélé un besoin crucial d'électricité pour la lumière, l'alimentation de l'électroménager, l'éclairage public... La région de Mopti et le département d'Ille-et-Vilaine ont conclu qu'il fallait répondre au besoin d'éclairage public pour résoudre l'insécurité.

Ce projet, en plus d'éclairer le village, apporte une tranquillité aux habitants pour dissuader certaines personnes de commettre des actions malveillantes. Il permet aussi aux habitants de mener des activités économiques la nuit. Dans nos villages, en début de nuit, les femmes et les jeunes ouvrent des petits commerces sur la place publique. À ce titre, on peut dire que c'est un projet qui permet de lutter contre la pauvreté de ces catégories vulnérables qui sont les femmes et les jeunes.

Quelles activités menez-vous lors de ces déplacements ?

Nous annonçons les objectifs du projet aux élus, et aux autorités administratives qui nous permettent d'intervenir dans le village. Nous faisons des assemblées générales avec toute la population, et des rencontres séparées avec les élus afin que chacun puisse appréhender l'objectif du projet, ses étapes. Il est fondamental que chacun prenne conscience de sa responsabilité dans la mise en place du projet. Nous effectuons aussi un premier repérage pour l'emplacement des lampadaires dans chaque localité avec la présence de représentants du village.

Comment le projet est-il accueilli par les élus locaux ? Et par les populations ? En quoi l'éclairage public répond-il à leurs attentes ?

Pour les élus, qui doivent satisfaire aux besoins des populations, ces actions sont en phase avec les objectifs inscrits dans les plans de développement local. La loi de décentralisation confère aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage des projets de développement, ce sont donc nos principaux interlocuteurs. Pour la population, cela correspond à un besoin de tranquillité, et de développement des activités économiques dans le village. L'objectif est aussi à terme d'électrifier les ménages eux-mêmes.

Comment faites-vous pour que la société civile puisse s'exprimer et faire remonter ses besoins ?

Toutes les couches sociales et toutes les sensibilités doivent être représentées lorsque nous venons dans le village : femmes, jeunes, opérateurs économiques, représentants religieux. Si cela n'est pas le cas, nous faisons la remarque. Quand on aborde le sujet dans les rencontres, chacun doit s'exprimer. Nous essayons de recueillir l'avis de tous.

Quelle organisation va être mise en place pour garantir la durabilité de l'éclairage public ?

Les différents villages ont l'habitude de gérer des projets communautaires. Dans chaque localité, la question de la mise en place d'un mécanisme organisationnel a été abordée.

Les villageois ont réfléchi à la meilleure manière de constituer une épargne locale au niveau du village pour faire face aux dépenses d'entretien. Cela sera fait de façon solidaire à travers une association d'utilisateurs. Dans les 10 localités, parfois ce sera la commune, parfois ce seront les opérateurs économiques et la population qui participeront à cette épargne.

Les modalités d'épargne précises seront définies dans une convention entre les communes et l'association d'utilisateurs. ●



Trezor permettra aux habitants de la région de Mopti de bénéficier de l'éclairage public

➤➤ L'INNOVATION AU SERVICE DU MONDE RURAL

Au Sénégal, l'électricité solaire se paie, selon ses besoins, par téléphone mobile

En Casamance, dans la commune de Ouonck, Énergies pour le Monde a installé, en 2012, 189 kits solaires dans le cadre du programme Essen 2. Un exploitant local, le CGESO, dont le personnel est local, est responsable du bon fonctionnement des kits. Tout fonctionne correctement depuis leur mise en service, il y a 6 ans.

Le CGESO est en charge de la bonne gestion des systèmes et du remplacement de leurs composants en fin de vie. Ainsi, les batteries ont été remplacées au rythme de leur perte de capacité grâce à l'épargne des abonnés.

Cette dernière, avec le temps, a tendance à s'éroder et les taux de recouvrement des factures ne dépassent pas les 30 %, mettant en péril l'équilibre fragile du CGESO. C'est devant ce constat et la disponibilité de solutions innovantes qu'Énergies pour le Monde a proposé au CSESO, déjà bien rodé, de se lancer dans l'aventure du prépaiement par téléphone mobile.

Si ce mode de paiement par téléphone mobile est devenu banal en Afrique tant il facilite la vie quotidienne des familles rurales en leur permettant de payer aisément leurs achats, leurs factures ou d'effectuer des virements entre particuliers, il fait figure d'innovation dans le domaine de l'accès à l'électricité en milieu rural.

Ainsi, à Ouonck, Énergies pour le Monde a noué en 2017 un partenariat avec la startup française Oniriq (www.oniriq.com) et à son partenaire Solaris Off-Grid pour mettre en



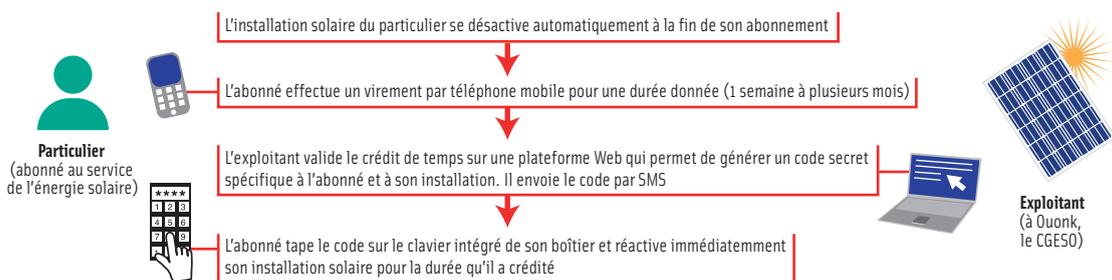
place ce type de paiement avec le CGESO et améliorer le taux de recouvrement de l'électricité par les abonnés. La solution : proposer un boîtier connecté qui se branche sur les installations solaires et qui permet de payer son énergie selon ses besoins, de manière simplifiée et au fur et à mesure (et non en fin de mois) par téléphone mobile. Une expérimentation a été lancée en mai 2018 auprès de 20 familles pour tester ce nouveau mode de paiement en lien avec Orange Money.

En cas de succès, la solution du prépaiement sera généralisée à tous les abonnés. ●

LES AVANTAGES

Pour les abonnés : simplicité, dépenses selon ses capacités et besoins,

Pour l'exploitant : diminution des impayés.



➤➤ UN CYCLISTE EN COURSE POUR L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

The Sun Trip vous connaissez ? *The Sun Trip* c'est une course unique au monde à bord de vélos solaires autonomes. Cette année, les 37 participants feront le parcours de Lyon à Canton soit 12 000 km et 30 pays parcourus sur les routes de la soie. De quoi promouvoir les dispositifs technologiques de mobilité solaire et l'aventure humaine.

Eric Morel sera l'un des cyclistes en course. Engagé pour les énergies renouvelables et le développement de celles-ci dans les projets d'électrification des pays du sud, Eric Morel représentera Énergies pour le Monde pendant sa course. À partir du 19 juin et pendant environ 2 mois vous pourrez suivre ses aventures régulièrement sur notre site. ●

BON DE SOUTIEN

Complétez, découpez et envoyez ce formulaire accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de "Fondation Énergies pour le Monde" à l'adresse ci-après : **Énergies pour le Monde**
146, rue de l'Université – 75007 Paris



JE SOUTIENS LA FONDEM

Je deviens membre
(montant de la contribution : 10 €)

Et/ou

Je fais un don de €
Par chèque bancaire ou postal
(CCP n° 0574439 W 020 Paris) ou directement
sur notre site internet : <http://www.fondem.org/nous-soutenir/pour-les-particuliers.php>

COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

E-mail :

AVANTAGE FISCAL*

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu

Pour les entreprises :

Impôt sur les sociétés

**Merci de cocher la case correspondant au type de don que vous voulez faire.*

Vos coordonnées font l'objet d'un traitement informatisé.
Vous disposez d'un droit d'accès à ce fichier et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978.

AVANTAGES FISCAUX

Pour les particuliers :

► une **réduction** de l'**impôt sur le revenu** (IR) de **66 %** du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, la réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 années, favorisant ainsi les dons importants ;

Pour les entreprises :

► une **réduction** de l'**impôt sur les sociétés** (IS) de **60 %** du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires, reportable sur 5 ans.

Parce qu'elle est **reconnue d'utilité publique** et répond aux conditions des articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du Code général des impôts, la Fondation Énergies pour le Monde est habilitée à recevoir dons et libéralités, qui soutiennent l'ensemble de ses actions.

Si vous désirez faire un don régulier par prélèvement automatique, veuillez cocher :

Je souhaite recevoir par courrier le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique.

Je télécharge et imprime le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique depuis le site Internet*, le complète puis l'adresse à la Fondem, accompagné d'un RIB.

*www.fondem.org/faire-un-don/

Vous recevrez votre reçu fiscal dans un délai de 3 semaines à réception de votre don.

Vous pouvez désormais effectuer un don en ligne sur : www.fondem.org/faire-un-don/



Fondation Infos

Lettre d'information semestrielle d'Énergies pour le Monde,
fondation reconnue d'utilité publique – décret du 8 mars 1990

Énergies pour le Monde

146, rue de l'Université
F – 75007 Paris
contact@fondem.org
www.fondem.org

► **Président-fondateur** : Alain Liébard

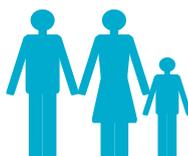


- **Président** : Jean-Louis Borloo
- **Directeur Général** : Vincent Jacques le Seigneur
- **Administration et dons** : Nathalie Bouhours Tél. : 01 44 18 73 38
- **Directeur de la publication** : Vincent Jacques le Seigneur
- **Directeur** : Yves Maigne
- **Rédaction** : Énergies pour le Monde, Marion Cubizolles
- **Photos** : Fondem, ANCAR, CIVM, Valentin Benoit, Étienne Sauvage, Oniriq
- **Impression** : ICO Imprimerie
Ce numéro est imprimé sur du Cocoon Silk, un papier extra-blanc, 100 % recyclé, certifié FSC® (issu de forêts gérées durablement) et Eco-label européen.
- **Dépôt légal** : 2^e trimestre 2018 – ISSN : 1279-8029

1990

CRÉATION D'ÉNERGIES
POUR LE MONDE

Reconnue d'utilité publique,
elle soutient l'accès à l'électricité
par énergies renouvelables
dans plusieurs pays du sud.



1,03 million
de personnes ont désormais
accès à l'électricité.



28 pays d'intervention.



12 000
tonnes de CO₂ évitées



Missions

- Rechercher des financements pour réaliser des programmes d'électrification rurale.
- Élaborer des schémas d'électrification en tenant compte des situations locales.
- Électrifier des localités et assurer la pérennité du service de l'électricité.
- Former des exploitants locaux et les accompagner jusqu'à leur autonomie.
- Diffuser des informations sur l'accès aux sources d'énergies renouvelables.



Interlocuteurs

- Collectivités locales et territoriales.
- Directions de l'énergie et leurs agences dédiées à l'électrification rurale.
- Acteurs locaux de l'énergie et du développement rural.
- Consultants, fournisseurs locaux, opérateurs, ONG locales et bénéficiaires.
- Partenaires financiers et bailleurs de fonds.

Ils nous font confiance :

Partenaires : Dix mille donateurs privés • Commission européenne • PNUD • Institut de la Francophonie pour le développement durable • Banque mondiale • AFD • Crédit Coopératif • Fondation Macif • Fondation Poweo • Fondation Sogelink • Fondation Caritas France • Fonds nordique pour le développement • Demeter Partners • Soitec • Fondation d'entreprise Nexans • Conseil régional d'Île-de-France • Synergie Solaire • Fondation Prince Albert II de Monaco • Fonds français pour l'environnement mondial • Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO • Orange • Altawest • Sunna Design • Fondation Alstom • Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine • Fondation Nexans • Ekoenergy

Fondateurs : Observ'ER • Crédit Agricole SA • Caisse des dépôts • Électricité de France • Engie • Total • Areva • Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la mer • Ministère des Affaires étrangères et du Développement international • Ministère de l'Intérieur

LA SOLIDARITÉ EN QUELQUES CLICS

Soutenez les actions d'Énergies pour le Monde

Sur notre site : www.fondem.org/faire-un-don/

Effectuez directement un don en ligne

Faire un don par chèque ou par prélèvement bancaire est toujours possible (voir p. 5).

APPEL
AUX DONNS

Pour nous contacter :
Énergies pour le Monde

146 rue de l'Université • F - 75007 Paris • Tél. : +33 (0)1 44 18 00 80
E-mail : contact@fondem.org
www.fondem.org

➤➤ PEHGUI

Guinée, Kouramangui est en voie d'électrification

Le programme Pehgui a été lancé fin 2015. Pour la Fondem, il s'agit d'un premier pas en Guinée. Ce pays tropical d'Afrique de l'ouest se caractérise par une abondance des ressources solaires et hydrauliques. Il s'agit donc d'un terrain favorable à l'exploitation des énergies renouvelables.

Pour le premier volet du projet qui consiste à électrifier la localité rurale de Kouramangui par centrales solaires, la phase d'installation des équipements est lancée. L'objectif est de desservir de manière pérenne en électricité la population de cette localité. Trois centrales solaires reliées à un réseau local de distribution fourniront l'électricité aux trois villages de la commune rurale. Un opérateur privé, originaire de la localité, exploitera les infrastructures électriques. À la clé, 400 abonnés soit 3 000 bénéficiaires directs et 20 000 indirects.

Depuis le début de l'année, le choix des contractants pour la fourniture et l'installation des trois centrales solaires et des 3 mini-réseaux associés a été effectué. La Fondem a également lancé la prestation de formation et d'accompagnement de l'exploitant, car on ne s'improvise pas opérateur d'une infrastructure électrique en milieu rural. Désormais, les équipes en charge du projet préparent la visite de piquetage qui aura lieu fin mai - début juin. Outre la définition des emplacements des centrales et des tracés des mini-réseaux, ce sera l'occasion pour toutes les parties prenantes de se rencontrer. Cette visite technique sera le coup d'envoi de la phase de construction et d'installation des infrastructures électriques. Elle sera

aussi l'occasion d'informer la population de l'avancement du projet et de ses modalités de mise en œuvre.

Pour le second volet, 12 localités font l'objet d'une étude de planification énergétique régionale, afin de préparer la démultiplication de l'impact du volet 1. Pour ces 12 localités, l'option d'une centrale hybride fonctionnant à l'énergie solaire et hydraulique est toujours envisagée; de quoi valoriser les ressources énergétiques locales. Après les études socio-économiques menées en 2017, celles du gisement hydraulique sont en cours. Elles sont menées par des sociétés guinéennes dans un objectif d'implication des populations locales dans le projet. ●

➤➤ PANENCA

Panenca se finalise et voit plus loin

Le Programme d'accès pérenne à l'énergie en casamance (Panenca) arrive à son terme. Mené dans la commune de Ouonck au Sénégal, ce projet soutient des groupements de femmes par le développement du maraîchage grâce au pompage solaire. Les efforts des partenaires impliqués ont permis l'équipement de deux périmètres maraîchers. Pompage solaire et système de goutte à goutte facilitent désormais la tâche des femmes et le développement d'une agriculture locale. Les infrastructures solaires sont exploitées par le Comité de Gestion de l'Électrification Solaire de Ouonck (CGESCO), avec qui la Fondem a noué une relation de partenariat depuis 2010.

Les dernières formations données aux femmes membres des groupements maraîchers sont en cours. L'Agence nationale du conseil agricole et rural (Ancar) leur transmet la connaissance des techniques de transformation et de conservation afin de valoriser leurs récoltes. Pour les femmes et leurs familles, les bénéfices sont multiples : amélioration des conditions de travail, du rendement, de la sécurité et de la diversité alimentaire, augmentation des revenus et valorisation sociale au sein du village. En parallèle, l'étude d'impact menée par un consultant local du projet a été lancée. Elle permettra d'ajuster d'éventuelles actions de suivi.

L'heure est désormais au changement d'échelle... et au lancement d'Égales, un nouveau programme qui constituera une réplique de Panenca. Sur 15 périmètres maraîchers de la commune de Ouonck, la Fondem et ses partenaires locaux capitaliseront leurs expériences passées afin d'améliorer les conditions de travail de 500 femmes. Ce projet permettra également de préparer l'électrification des 5 villages hors d'atteinte du réseau électrique.

À savoir, Énergies pour le Monde a produit une vidéo tournée l'année dernière à Ndiagne et Mandouard II. Pour la visionner, rendez-vous sur notre chaîne Youtube : Fondation Énergies pour le Monde (<http://urlz.fr/74WW>). ●



L'ANCAR forme les maraîchères afin de valoriser leur récolte

➤➤ TREZOR

À Mopti, la population attend avec impatience l'éclairage public

Dans la région de Mopti, au Mali, le faible taux d'accès à l'électricité est doublement handicapant. Non seulement l'attractivité du territoire est réduite, mais la sécurité s'en trouve également affectée. Dans cette zone où règne l'insécurité liée à différents groupes armés, les institutions se doivent de mettre en place les moyens pour limiter les risques.

Le projet Trezor répond à cette double demande : donner aux institutions les moyens d'agir et accroître la sécurité en milieu rural grâce à l'installation de lampadaires solaires.

Ce programme, comme l'indique Amadou Dicko dans son interview, associe le département d'Ille-et-Vilaine, la région de Mopti et Énergies pour le Monde. Cette coopération tripartite permettra de renforcer l'autorité des collectivités territoriales maliennes dans leur rôle de maître d'ouvrage au service des populations, mais aussi d'améliorer la sécurité et de créer des lieux d'attractivité économique.

La CIVM (coopération Ille-et-Vilaine Mopti) a achevé deux séries de rencontres dans les 10 localités. À cette occasion, les élus, chefferies traditionnelles, acteurs économiques et représentants de la société civile (associations, groupements de femmes, jeunes...) ont été sensibilisés au fonctionnement des lampadaires solaires autonomes. Les parties prenantes ont aussi pu prendre connaissance des conditions nécessaires à la pérennité du service de l'éclairage public. Des mécanismes organisationnels, tels que l'épargne solidaire, devront être mis en place pour payer l'entretien, la maintenance et le renouvellement des installations.

En parallèle, l'équipe de la CIVM a parcouru les localités pour effectuer un premier repérage de l'emplacement des lampadaires. Ces informations vont permettre à la Fondem de définir les caractéristiques requises des lampadaires puis de sélectionner au mieux le fournisseur et l'installateur des lampadaires solaires. La commande des équipements, leur installation et leur mise en service aura lieu au second semestre 2018. ○

➤➤ ENVOL

A Madagascar, Envol suit les traces de Boréale

Dans le sud ouest de Madagascar, le programme Envol se poursuit. Il vise l'électrification par centrales solaires de deux localités de la région Atsimo-Andrefana, au sud de Madagascar. Il répond aux besoins exprimés par le ministère de l'Énergie malgache, l'Agence de développement de l'électrification rurale (Ader) et la région Atsimo-Andrefana. Chose rare à Madagascar, des compteurs à prépaiement seront déployés pour favoriser l'équilibre financier de l'exploitation, la maîtrise des consommations et des dépenses par les ménages, mesures essentielles pour la pérennité des installations.

Notre chargée de projet Madagascar, Célia Creff, s'est rendue sur place en janvier afin d'organiser l'atelier de présentation du projet à Tuléar. L'Ader, les autorités communales et régionales étaient présentes et ont démontré leur implication. Ce déplacement était l'occasion de se rendre dans les deux localités cibles du projet afin d'y rencontrer les maires et d'affiner le périmètre d'électrification. Cette collecte d'informations a permis de valider l'emplacement de la centrale dans chacune des deux localités.

La Fondem travaille actuellement à la sélection de l'exploitant en charge de la gestion des centrales solaires des



À Madagascar, deux localités du sud seront bientôt électrifiées par centrale solaire



Paméla permettra à des entrepreneurs d'électrifier leurs activités (ci-dessus un atelier non électrifié)

deux localités de la région Atsimo-Andrefana. Pour l'instant, quatre candidats ont été présélectionnés. En collaboration avec l'Ader, la direction générale de l'énergie et Tamafa, notre partenaire associatif local, la Fondem recherche le candidat qui assurera, au mieux, la pérennité des installations en proposant un tarif attractif. Dans les projets d'électrification rurale, l'exploitant a un rôle central à jouer : Il a la responsabilité du bon fonctionnement des infrastructures électriques, ce qui requiert compétences techniques et financières spécifiques, bon contact avec les abonnés et sens commercial pour convaincre ceux qui ne sont pas encore raccordés. Fin avril, l'Ader, l'Ademe et Énergies pur le Monde ont officialisé leur collaboration pour la réalisation du projet en signant une convention de coopération à Paris. L'apport financier de l'Ademe boucle le budget et assure la bonne marche du projet ! ●

➤➤ **PAMELA**

Favoriser les activités économiques pour lutter contre la pauvreté

Le projet Pamela vise à accroître les impacts économiques de l'électrification rurale, avec une application directe à Madagascar et au Sénégal. Ce programme de "recherche-action" est mené conjointement sur 10 localités des deux pays et implique 4 types d'acteurs : des chercheuses du laboratoire Pacte, les agences d'électrification rurale malgache et sénégalaise, des partenaires associatifs locaux et la Fondem. Cette approche innovante croise plusieurs expertises complémentaires dans le but de construire une méthodologie.

La méthodologie Pamela vise d'une part l'analyse de la demande en électricité, par la sélection et l'accompagnement d'entrepreneurs susceptibles d'utiliser l'électricité et d'autre part celle de l'offre, par l'ajustement des équipements de production électrique et l'implication des

exploitants en charge des services électriques. Il s'agit bien de permettre aux populations rurales de valoriser leurs ressources locales, développer les filières et (ré) intégrer des activités de transformation au sein même de leur territoire et ainsi créer de la richesse. Au delà des applications sociales et domestiques, l'accès à l'électricité sans émission de gaz à effet de serre est une des conditions de ce développement endogène.

Le projet a clôturé sa première phase qui a consisté en la réalisation d'enquêtes de terrain. Les chercheuses de Pacte se sont rendues à Madagascar et au Sénégal pour analyser la structuration des filières économiques présentes dans les localités cibles. En parallèle, les associations de développement locales Fimifa et le Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural dans le tiers monde (GRDR) ont effectué un travail de segmentation de ces filières afin de déterminer leur potentiel d'électrification.

Ces informations ont nourri la réflexion sur les freins et les facteurs de développement de l'entrepreneuriat dans le cadre de projets d'électrification rurale décentralisée. Plusieurs activités productives à fort potentiel ont d'ores et déjà été identifiées : maraîchage, transformation de fruits, conservation de produits de la pêche, artisanat local (menuiserie, couture, etc.). En ce début d'année, plus de 300 entrepreneurs se sont montrés intéressés pour l'électrification de leur activité à Madagascar, et 500 au Sénégal. Ces demandes sont étudiées avec grand intérêt de manière à sélectionner et accompagner les projets pour lesquels l'accès à l'électricité aura un véritable effet de levier sur le développement du tissu économique local. À Madagascar, les entrepreneurs intéressés que notre partenaire associatif local, Fimifa, accompagne dans le montage de leurs dossiers, remettront leurs candidatures fin mai/début juin. L'équipe de la Fondem et ses partenaires pourront alors étudier ces propositions et effectuer la sélection finale. ●